



**COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (ORNE)
du 26 septembre 2019**

Monsieur le Président,

Vous nous convoquez ce jeudi 26 septembre 2019 pour un CHS-CT portant notamment sur le DUERP/PAP et la réorganisation des services de direction, rue du Pont Neuf.

Dans un contexte social tendu, les projets de géographie revisitée génèrent du stress et du mal-être chez les agents. On peut malheureusement s'attendre à une explosion des troubles psychosociaux au sein de notre administration, car la DGFIP est encore une fois la principale contributrice en nombre de suppression d'emplois. Nous sommes en situation d'urgence.

- 61 % des répondants issus du résultat du dernier observatoire interne de la DGFIP indiquent une démotivation au travail.
- 68 % ne se sentent pas reconnus, etc. .

Cela devrait vous inquiéter !

Nous lançons aujourd'hui une alerte officielle et solennelle sur l'état de détresse de nombreux collègues. Ces réformes auront un impact désastreux sur leur vie professionnelle, personnelle, en particulier sur leur santé physique et morale, avec un risque de démotivation et de déprime.

Mardi 24 septembre 2019, une collègue s'est donné la mort sur son lieu de travail, dans notre région Normandie.

L'article L4121-1 du code du travail prévoit et impose à l'employeur de tout mettre en œuvre pour protéger la santé physique et mentale des salariés.

On nous parle de concertation ! Pour mémoire la définition du dictionnaire indique « Pratique qui consiste à faire précéder une décision d'une consultation des parties concernées ». Où est la concertation ?

- Quand il n'y a pas de transparence, de lisibilité et de dialogue social ;
- Quand la loi dite de transformation de la Fonction publique détruit les

- instances de défense individuelle et collective ;
- Quand certains directeurs font pression sur les agents pour les contraindre à une mobilité pour suivre leur mission ;
 - Quand certains responsables convoquent et menacent certains collègues ;
 - Quand la direction décide de déménager certains services sans en avertir les agents et leurs représentants.
 -

A quoi bon multiplier les outils d'évaluation, mettre en place des services d'assistance extérieurs, organiser des réunions si parallèlement les conditions de travail des agents continuent de se dégrader à un rythme sans précédent !

Est- ce juste pour se donner bonne conscience !

Devant ce mépris à l'égard des agents, des représentants du personnel, des instances paritaires, nous avons décidé de ne pas siéger à ce CHS-CT.

L'intersyndicale de l'ORNE